



Marseille, le 21 octobre 2015
DEL/CV/ n° 2015-29

Equipe opérationnelle
NORD LITTORAL OUEST

Carré Gabriel – 1^{er} étage
31, bd Charles MORETTI
13014 MARSEILLE
Tél. : 04-91-55-37-15
E-mail : mpville-nordlittoralouest@mairie-marseille.fr

REUNION CONSEIL CITOYEN 12 OCTOBRE 2015

Participants (voir fiche de présence en PJ):

13 représentants des acteurs locaux
2 habitants
GIP Marseille Rénovation Urbaine
Déléguée du Préfet
GIP Politique de la Ville

Déroulé de la réunion :

Les participants sont informés du départ du chef de projet, Marie-Laure COMITI. Cécile VASQUEZ, chef du service Nord Littoral, assurera le relais, avec l'équipe, avec le futur chef de projet.

Marie Laure COMITI rappelle le principe des Conseils Citoyens.
C'est la reconnaissance de l'expertise et l'usage des territoires par les habitants.

2 collèges :

- Acteurs locaux sur la base du volontariat (tirage au sort sur la base d'un appel à candidature)
- Habitants tirés au sort sur les listes électorales

1/ Tour de table et échanges sur le Conseil Citoyen:

Chaque participant présente son association et précise pourquoi il s'est positionné pour faire partie des conseils citoyens.

Association des Parents d'élèves des Fabrettes :

Sa démarche répond au besoin d'avoir un réseau sur lequel s'appuyer pour être plusieurs acteurs à se préoccuper des problématiques d'un quartier.

L'école défend la communication bienveillante avec les habitants dans le cadre de la parentalité.

Cap au Nord :

L'association oeuvre à la défense du cadre de vie et de l'environnement, l'inscription au conseil citoyen est la suite logique à leurs actions.

AMIEU :

L'association intervient sur les jardins partagés, et souligne l'intérêt d'avoir un réseau d'acteurs afin de mener les jardins vers l'autonomie.

CIQ St Antoine :

Leur inscription leur permettra de développer leur réseau et de travailler avec la politique de la ville.

LPP St Henri :

Formation et métiers a mis en place le chantier du terrain de la Jougarelle à la Castellane.

Le LPP veut participer activement au projet de rénovation urbaine de la Castellane.

CSF :

Le but de l'association des locataires est de remettre l'humain au centre de toutes les priorités.

Le CSF constate que le centre social a été oublié par MRU dans le cadre de la rénovation urbaine à la solidarité.

Centre social la Castellane :

Le directeur rappelle qu'il est très important de participer à cette instance, et souhaiterait dans ce cadre échanger avec d'autres acteurs locaux sur l'actualité des autres quartiers/les initiatives existant.

Compagnie 2B2B :

Valérie Costa souhaite travailler sur Ruisseau Mirabeau.

M. Hout :

Cet habitant souhaite être représenté aujourd'hui par Monsieur Gamil habitant du quartier de la solidarité. Ce dernier formule sa demande en lisant un courrier adressé à Mme Fructus.

Cécile Vasquez rappelle le règlement des conseils citoyens qui stipule que seule la personne tirée au sort est habilitée à siéger. Cependant, la demande de Monsieur Gamil sera étudiée.

Marie-Laure Comiti précise que le CC est un outil en construction et appartiendra aux participants.

Cécile Vasquez précise que la loi propose aux participants à terme un fonctionnement autonome, le GIP PdV et le délégué du Préfet ont pour rôle d'accompagner la mise en place de cette instance. Un des défis du CC est de partir des envies individuelles pour construire une démarche collective.

L'assemblée propose que les prochaines réunions soient programmées sur le territoire pour une meilleure proximité.

Vincent Schurch présente le GIP MRU et ses compétences.

Il y a 14 sites PRU sur Marseille.

Un nouveau programme est paru, le NPNRU avec de nouveaux sites retenus, comme La Bricarde et La Castellane pour le secteur Nord Littoral Ouest.

Jean Jacques Partouche présente les missions du Chargé de Développement Territorial :

Intervention sur la base d'un diagnostic qui révèle un certain nombre de problématiques sur le territoire par thématique : Education, etc..

Travailler en lien avec les associations, mise en réseau.

Travailler avec les institutions qui interviennent sur le territoire.

Nadia Bouzidi présente les missions de d'Agent de Développement de Programme Urbain :

Travailler en lien avec MRU sur les questions de l'habitat et du cadre de vie.

M. Gamil demande à M. Schurch si un suivi et un contrôle des entreprises mandatées pour faire les travaux est effectué par MRU dans le cadre des programmes de rénovation urbaine.

Un contrôle des fondations a été demandé par les locataires sans succès, il semblerait que le sol n'ait pas été sondé. Par ailleurs, aucun plan de logement n'a été donné aux locataires, il déplore un manque d'information de la part de MRU. Vincent Schurch propose à monsieur Gamil de le rencontrer pour discuter de ces questions lors d'un rendez vous.

M. Tando souligne effectivement la nécessité d'un contrôle public des chantiers ainsi que le manque d'informations sur les travaux effectués dans les quartiers. Le provisoire devient trop souvent définitif et il s'interroge sur la façon d'interpeller l'Etat pour le sensibiliser à ces questions.

Monsieur Gamil s'interroge sur le rôle des habitants dans cet instance et espère qu'il ne se réduira pas à « dénoncer » les faits et gestes des habitants.

Marie-Laure Comiti lui confirme qu'il ne s'agit effectivement pas de l'objet du CC.

Les participants s'accordent à dire que leur suppléant devrait siéger en observateur afin d'assister, d'écouter pour être informé en temps réel, et d'être formés sur les CC. Cette demande sera remontée et étudiée en fonction des autres demandes sur les autres Conseils Citoyens.

2/ Projet de territoire

Cécile Vasquez propose à l'assemblée de participer à l'élaboration des projets de territoires, dans le cadre du Contrat de Ville signé le 17 juillet dernier. Ceux-ci fixeront des objectifs de travail sur les quartiers en Politique de la Ville, pour la période de 2015 à 2020, pour les partenaires signataires du Contrat de Ville. Le calendrier fixé par la gouvernance est contraint puisque les projets de territoire seront validés en comité de pilotage en décembre, toutefois il s'agit simplement d'une première validation pour 2015. Les projets de territoire seront ensuite réajustés les années suivantes suite aux propositions des Conseils Citoyens sur le plus long terme.

Distribution d'un document de travail avec le plan du Projet de Territoire Nord Littoral Ouest (cf en PJ).

Monsieur Chabot tient à souligner que les acteurs locaux sont bénévoles au sein des conseils citoyens, et ne sont pas experts des questions de la Politique de la Ville.

M. Tando propose que chaque membre travaille sur une thématique qui lui est connue, afin de s'organiser dans ce calendrier court.

M. Chabot propose que la question de l'environnement soit intégrée dans les projets de territoire, proposition validée par tous.

Monsieur Boyer aimerait que l'on aborde également le problème de la gestion des ordures car cette question a un impact direct sur l'environnement.

Mme Costa voudrait que les projets émanent des habitants vers les porteurs et non l'inverse. Elle reconnaît qu'elle éprouve des difficultés à mobiliser les habitants sur certaines actions.

Monsieur Gamil nous informe que la RTM céderait sa ligne 97 au secteur privé pour des raisons de sécurité. Le bus 97 emprunte l'autoroute nord en direction de l'hôpital nord et les usagers sont souvent obligés de stationner debout. La législation imposant la station assise pour les trajets sur autoroute, la ligne sera assurée par un car grand tourisme.

Le prix du ticket de bus sera fixé à 1,50 euros pour ce seul trajet (Centre ville – Hôpital Nord) sans correspondance.

L'assemblée discute de la notion de « fonction » des quartiers nord et de leur image négative sans cesse relayée par le presse. Il faudrait changer cette image, le GR13 s'inscrit dans la valorisation du territoire.

M Khelladi pensait que cette première réunion s'attacherait à préciser le fonctionnement et la mission de l'instance. Concernant les projets de territoire, il regrette que les délais soient trop court, ne permettant pas un travail de fond et une réflexion aboutie.

L'équipe Politique de la Ville regrette effectivement le temps court pour ce premier travail, mais précise que le travail de fond sur le Projet de Territoire avec les Conseils citoyens ne s'arrête pas à 2015, et se poursuivra dans les années qui suivent. Il s'agit d'une période d'entre deux pendant laquelle le Conseil Citoyen est en cours de constitution (collège habitant), dans laquelle il serait dommage de ne pas associer d'ores et déjà les membres du CC déjà présents.

19h30

Fin de la séance autour d'un apéritif.

Compte rendu rédigé par Dalila EL JAOUADI, chargée de développement territorial, équipe Nord Littoral Ouest.

Cécile Vasquez